



Signature d'une convention de partenariat entre Ocapiat et Réana



Vendredi 24 mai 2024, Myriam Huet - Présidente de Réana, a signé une convention de partenariat entre Réana et Ocapiat, en présence des représentants du comité paritaire régional d'Ocapiat Philippe Largeau - Président, et Sophia Yordamlis - Secrétaire générale.



En sa qualité d'opérateur de compétences de la Coopération Agricole, de l'Agriculture, de la Pêche, des Industries Agroalimentaires et des Acteurs du Territoire, Ocapiat contribue à soutenir la formation et le développement des compétences des professionnels des branches concernées.



La convention signée ce jour s'inscrit dans un contexte de recrutement où les actions de promotion des métiers nécessitent toujours plus de concertation, de coordination, et d'engagement mutuel.



Elle vise tout particulièrement l'ambition de développer la formation par apprentissage, et témoigne d'une relation de confiance entre Ocapiat et les CFA du réseau Réana.





Les actions, très diverses, peuvent être à l'initiative de chacun des co-signataires, mais aussi collaboratives.

Par exemple :
utilisation par les CFA de solutions de gestion déployées par Ocapiat, développement de solutions formatives innovantes (outils digitaux, contenus pédagogiques dématérialisés), développement de solutions en faveur de l'accueil et du maintien des apprentis en CFA (notamment des solutions pour éviter les abandons en cours de formation), ou encore accompagnement des CFA dans leurs efforts d'investissement...

